



La charte du Parc 2026 ⇒ 2041

Compte-rendu 1^{ers} ateliers de co-écriture du 25 octobre 2022 – Maison du Parc



Ce premier atelier de co-écriture s'est déroulé sur 2 temps de travail identiques afin de permettre à chacun de pouvoir se libérer pour y participer :

- à 14 h : 34 participants
- à 18 h : 12 participants

L'objectif de la séance de ce jour est l'appropriation, par les participants, des mesures et dispositions de la future Charte issues des travaux antérieurs (*Diagnostic de territoire, Évaluation de la Charte Objectif 2025, Évaluation de l'évolution de la biodiversité, Travaux de concertation dans le cadre des Grands Cafés en avril et juin 2022, travaux en comité syndical du 5 octobre 2022, mais également réflexions territoriales dans le cadre de l'élaboration d'un Plan de Paysage, d'une stratégie d'adaptation du territoire, d'une stratégie de développement touristique ...*) afin de les prioriser.

Avant de débiter le travail, l'ossature proposée de la charte est présentée oralement.

Chacune des 5 orientations (déclinées en 15 mesures et en 60 dispositions) fait l'objet d'une déclinaison en posters répartis sur 5 tables.

Le travail s'est déroulé en 3 étapes :

1. Découverte, en binôme, de l'ossature de la charte à travers les idées d'actions concrètes (issues des travaux antérieurs cités plus haut) à tirer au sort dans un bocal par le binôme. Chaque idée tirée au sort doit être collée par le binôme sur le poster correspondant à la disposition dont elle relève. Les idées sujettes à débat selon le binôme ne sont pas collées sur le poster mais affichées sur le panneau « à discuter ». Pour chaque idée piochée et placée, le binôme gagne un jeton. Les jetons sont à conserver et serviront pour voter pour les dispositions qui leur semblent les plus prioritaires. Avant de clore la séance de « collage », chaque binôme est invité à proposer de nouvelles idées d'actions.
2. Échanges, débat en plénière sur les idées identifiées comme étant « à discuter »
3. Priorisation des dispositions : chaque binôme a pour consigne de poser ses jetons sur les dispositions qui lui semblent être prioritaires. Autant de votes que de jetons acquis lors de la 1^{ère} étape de la réunion sont possibles.

Ces 3 étapes de travail sont consignées dans les documents suivants :

- la proposition de plan de la future charte présentée en début de séance avec la liste des actions fournies aux participants (auxquels ont été rajoutées les idées nouvellement émises par les binômes),
- les priorisations par les participants
- la synthèse des débats sur les propositions identifiées par les participants comme étant « à discuter »,
- le diaporama des productions des participants



ORIENTATION 1 / Renforcer le sentiment d'appartenance et l'implication de tous dans le projet de territoire.

Comment connecter les habitants autour d'un même sentiment d'appartenance au territoire et élaborer collectivement un récit commun ? Comment les habitants peuvent-ils participer à mettre en œuvre les orientations et projets du territoire ?

Comment développer les connexions entre les villes et la campagne, entre les territoires, entre les acteurs publics et privés ?

Comment s'assurer d'une application optimale des préconisations de la Charte du Parc ?

Mesure 1.1 - Favoriser l'appropriation et la diffusion d'une culture commune

- Par une éducation au territoire « impliquante » pour tous, à tous les âges de la vie
- Par l'implication de citoyens dans la gouvernance
- Par l'adhésion de tous au Parc en tant que territoire et en tant que projet commun
- Par la mobilisation de l'action culturelle et l'approche sensible

Mesure 1.2 - Considérer les patrimoines comme ressources territoriales

- Par la production et le partage de connaissances des patrimoines
- Par la valorisation des patrimoines du Pilat auprès du plus grand nombre
- Par la création ou re-création de patrimoines

Mesure 1.3 - Soutenir les initiatives collectives favorisant la cohésion, la solidarité et la créativité

- Par le renforcement des initiatives existantes et la création d'opportunités d'actions collectives
- Par la création de liens entre les différents secteurs géographiques du Parc et entre les différents types d'acteur

Mesure 1.4 - Développer des stratégies de coopérations intra et extraterritoriales

- Par la construction d'une vision partagée de l'avenir
- Par l'identification et la préservation des biens communs territoriaux
- Par le renforcement de la réciprocité villes-campagnes
- Par la mise en réseau des acteurs

Idées d'actions issues des différents travaux antérieurs
Créer un conseil des enfants / des jeunes du Parc (sur le modèle des CME/CMJ)
Organiser des compétitions sportives inter-Pilat (« Pilat league »)
Organiser des Itinérances scolaires entre les secteurs du Parc
Créer des outils pour les enseignants (ludiques) ou des méthodes qui créent du lien entre les enfants et la nature du Parc
Favoriser une approche sensible des milieux naturels
Créer un comité citoyen tiré au sort (équité / au territoire) travaillant en lien avec le comité syndical du Parc
Trouver un slogan qui différencie le Pilat de la dune du Pilat
Organiser des conférences sur le Parc, supports vidéo...
Profiter des évènements pour diffuser des connaissances sur le Parc (notamment nouvelles communes mais pas que)
Production de supports de communication sur les patrimoines du Parc
Créer du collectif, renforcer le collectif : Maintenir le collectif existant (par ex. les CUMA) et en développer de nouveaux (notamment par le biais de l'économie = cigales...)
Proposer des temps d'accueil et de présentation du Parc aux nouveaux habitants
Prévoir une présence de l'équipe du Parc ailleurs qu'à la maison du Parc (<i>délocalisation d'une partie de l'équipe sur une semaine ou quelques jours ailleurs qu'à Pélussin, faire les permanences architecturales du Parc élargies à d'autres thématiques, utiliser la caravane verte et bleue ...</i>)
Créer du lien entre les néo-ruraux et les habitants « historiques »
Réduire l'isolement des anciens
Favoriser le tourisme de proximité
Favoriser le tourisme en intra-territoire
Créer des sentiers touristiques intra-pilat
Organiser des chasses au trésor « à étapes » ou avec des liens entre des jeux situés dans différents lieux du Pilat
Recueillir des témoignages d'ancien ou des documents de témoignage de l'histoire
Mener des projets intergénérationnels
Développer des solutions de mobilité dédiés aux personnes âgées (exemple d'offre de ticket taxi pour se rendre en ville)
<i>Développer une action culturelle comme médiation entre les habitants et la nature</i>
Organiser des spectacles itinérants
Engager des programmes de recherche sur des éléments patrimoniaux identifiés comme prioritaires
Permettre aux habitants d'être en contact avec toutes formes de création artistique
Valoriser les différences culturelles, mieux les comprendre
Apprendre à découvrir à tous les âges, dans tous les environnements, seul ou accompagné
Faciliter l'immersion dans le territoire, les expériences immersives pour une reconnaissance à la nature, au tissu économique local, à son environnement proche
Accompagner les nouvelles formes d'apprentissage (enfant-adulte)
Mettre les élèves en situation de faire des choses, d'étudier des cas, de faire des expériences scientifiques, de sortir, d'apprendre par l'expérience
Développer l'esprit critique
Créer des budgets participatifs dans les collectivités
Créer au-delà des délégués du Parc, un réseau d'alliés (association, entreprise ou individu) ambassadeurs du Parc

Organiser un programme de formation des délégués au Parc
Mettre en évidence l'apport du Parc dans l'histoire contemporaine du massif du Pilat
Développer des plans d'actions partenariaux entre EPCI, communes, Parc et citoyens
Exporter l'expertise de l'équipe technique du Parc (avec rétribution financière)
Organiser des nouveaux lieux d'échanges entre le Syndicat mixte du Parc et ses collectivités membres : exemple de cafés des maires
A l'image des agences d'urbanisme ... faire du Parc une agence rurale du Pilat
Expérimenter et innover par la culture : dans les actions du Parc, faire le choix de la culture comme médium de réflexion, d'animation et de création de débat.
Inviter les artistes à inventer pour et avec le territoire.
Mettre en place une stratégie de tourisme culturel : mettre en valeur les savoir-faire, les patrimoines et les paysages à travers l'art et la culture et les valoriser dans le cadre d'une offre touristique. Exemple : parcours de visite du patrimoine industriel textile du Dorlay ou du patrimoine rubanier (bâti et savoir-faire) à Jonzieux.
Développer les actions artistiques et culturelles qui participent à la préservation et la valorisation du cadre de vie et à la valorisation des patrimoines naturels et culturels. Exemple : Création temporairement dans les paysages, Saison culturelle « Champ Libre » : autour d'un spectacle offrir des moments privilégiés de rencontre, de discussion et de transmission, Résidence d'auteur : mise en récit autour d'un patrimoine, Urbanisme Culturel
Permettre d'avoir une diversité d'offre culturelle sur le Parc en favorisant les coopérations entre les acteurs associatifs, économiques, les artistes et les habitants. Favoriser les projets hybrides et coopératifs sur notre territoire. Partager des lieux, réinventer collectivement des façons de faire dans une logique d'animation du territoire et de partage d'un projet commun. Exemple : festival itinérant, bistrot transformé en lieu d'exposition, exploitation agricole qui accueille un spectacle, ateliers participatifs avec des artisans d'art ...
Festival du cinéma solidaire du Pilat : autour d'un film permettre aux habitants du Parc et des environs de se retrouver, de débattre et de se mobiliser.
Travailler en transversalité : s'appuyer sur la transversalité des regards et des compétences
Travailler sur le patrimoine « en devenir » : idée que les artistes renouvellent le patrimoine
Travailler sur les espaces naturels : la nature comme source d'inspiration et l'intervention artistique pour une approche sensible
Accompagner les acteurs culturels sur le sujet énergie-climat et identifier des pistes d'actions concrètes
Faire connaître les acteurs culturels porteurs de nouvelles pratiques en lien avec la préservation des ressources naturelles
Faire une version simplifiée de la charte à distribuer dans les boîtes aux lettres
Organiser des réunions publiques sur la charte
Organiser des séances officielles du conseil municipal sur la charte
Proposer à chaque conseil municipal de traduire la charte dans son plan de mandat
Lever les a priori sur le Parc
Former/Accompagner les délégués du Parc à être ambassadeur de la charte
Organiser des mutualisations entre communes et intercommunalités
Organiser les mutualisations d'équipement public au sein du territoire mais aussi entre le territoire et les villes portes (piscine par exemple)
Poursuivre les « Rendez-vous de Mon Parc » concentrés sur quelques communes ciblées et différentes chaque année

Diversifier les sources de financement pour l'ingénierie du Parc
Expérimenter de nouvelles formes de démocratie
Valoriser l'appartenance à un territoire de Parc
Organiser les réunions du Comité syndical / du Bureau en itinérance (dans des communes différentes à chaque réunion)
Faire des fiches par commune (idem biodiversité) pour préciser la situation de la commune par rapport aux critères de classement d'un Parc et quels sont les projets à mettre en œuvre pour que la Commune contribue encore plus aux objectifs de la charte
Organiser des jumelages entre des Villes Portes et des Communes du Parc
Mener des projets structurants
Aider les communes du Parc à appréhender la diversité culturelle des publics des villes
Réaliser des inventaires participatifs des patrimoines
Améliorer la connaissance des patrimoines du Pilat
Développer et valoriser la connaissance du patrimoine géologique du Pilat et des Villes Portes (chirats, bassins houillers ...)
Développer les connaissances sur l'évolution sociale et économique du Pilat au travers du temps
Créer une université du Pilat en partenariat avec les universités de proximité
Maintenir l'observatoire de la biodiversité
Développer les connaissances sur la biodiversité du sol
Maintenir et Valoriser l'observatoire photographique des paysages
Optimiser l'usage de la caravane de la biodiversité
Recréer du patrimoine (exemple création d'œuvre d'art nouvelle, création d'habitat durable de qualité esthétique, ...)
Assurer la diffusion des connaissances scientifiques sur le Pilat
Favoriser les rencontres entre acteurs : citoyens et agriculteurs / citoyens et forestiers / agriculteurs et forestiers / acteurs des villes et acteurs des campagnes ...
Instaurer des lieux d'échanges et de débats sur différents sujets notamment ceux portant à controverse
Favoriser les résidences artistiques
Faire mieux prendre conscience que l'eau est un patrimoine commun
Faire mieux prendre conscience que le sol est un patrimoine commun
Mieux travailler sur avec les villes portes sur la ressource en eau, le patrimoine, l'histoire commune, les connectivités écologiques ...
Conforter la présence du Parc dans les réseaux par l'implication d'un plus grand nombre d'élus (au delà des seuls techniciens du Parc)
Mettre en réseau acteurs publics et acteurs privés pour conduire la charte
Revoir le modèle économique du service d'entretien des chemins de randonnées (participation financière des communes et EPCI par exemple)

Idées d'actions rajoutées en séance

Diffuser les connaissances scientifiques
Formation : Former les habitants, améliorer la connaissance des enjeux environnementaux pour une meilleure compréhension du sens des actions et des défis de demain
Formation : former tous les acteurs du territoire et le personnel politique au socle de nécessaires connaissances scientifiques de base en matière de changement climatique et de biodiversité

Ministère de l'éducation nationale impose aux enseignants dans le programme un temps de prise de connaissance (1.1.1)
Et les habitants ils en pensent quoi ? (1.1.2)
Budget participatif à mettre en place au sein du Syndicat Mixte (1.1.2)
Soutien aux démarches participatives portées par les communes ou EPCI (1.1.2)
Réaliser un annuaire des acteurs culturels (1.1.4)
Agenda annuel (événements, animations, ...) Destination Pilat des 3 Offices de tourisme (1.3.1 – 1.3.2)
réaliser des inventaires (communs territoriaux 1.4.2)

ORIENTATION 2 : Accroître la qualité écologique et paysagère du territoire



Comment protéger la biodiversité, reconnaître et valoriser les services rendus par les écosystèmes naturels ?

Comment mieux connaître, valoriser et développer la qualité paysagère du territoire pour des paysages facteurs d'attractivités résidentielle, touristique et économique ?

Mesure 2.1 – Protéger, restaurer et gérer durablement les espaces naturels

- Par l'accroissement des aires de protection forte
- Par l'augmentation de la naturalité du territoire
- Par la préservation, la restauration et le renforcement des connectivités écologiques jusqu'au cœur des villes et des villages

Mesure 2.2- Anticiper, guider et maîtriser l'évolution paysagère du Pilat

- Par la maîtrise de la transition des paysages vers des paysages de qualité résilients et (re)sources pour l'attractivité résidentielle, touristique et économique
- Par le maintien des structures et motifs paysagers propres à chaque entité, des spécificités des sites emblématiques mais aussi des paysages quotidiens
- Par un contrôle coordonné des infrastructures et de la publicité dans les espaces emblématiques comme ordinaires

Mesure 2.3 - Faciliter l'intégration des enjeux de biodiversité et de paysage dans tous les projets et activités

- Par l'application itérative de la séquence Justifier, Éviter, Réduire (voire Compenser) les impacts écologiques et paysagers des actions humaines
- Par la reconnaissance des services rendus par la nature
- Par une ambition renforcée pour la qualité paysagère, environnementale et d'usages dans toutes les opérations d'aménagements ou de gestion des espaces urbains, agricoles, naturels et forestiers

Idées d'actions issues des différents travaux antérieurs

Accroître le pourcentage de zone de protection forte (aujourd'hui 0,37 % du territoire est sous protection forte)
Classer en zone A ou N à minima les sites à enjeux de biodiversité et les valoriser
Mieux utiliser l'outil contractuel basé sur le volontariat : Obligation réelle environnementale
Mieux utiliser l'outil de Paiement pour Services Environnementaux
Préserver les zones humides
Créer une vraie stratégie d'amélioration de la naturalité des forêts
Développer le biomimétisme
Mener un plan d'actions coordonnées pour le maintien de la qualité écologiques dans les ravins rhodaniens
Préserver les pelouses sèches
Préserver les landes
Intégrer les sites à intérêt géologique dans les sites à enjeux de biodiversité (à faire figurer au plan de parc)
Créer une vraie communauté « naturaliste » (et cesser ces affrontements stériles entre structures) avec des acteurs qui se confortent les uns et les autres
Expérimenter une démarche d'octroi de « personnalité juridique » à l'échelle d'un milieu de vie (échelle d'une vallée peut-être) où le milieu de vie devient titulaire de droits dont les occupants humains et non humains dépendent et doivent respecter
Prendre en compte la trame verte et bleue dans tous les documents d'urbanisme et projets
Poursuivre la protection du ciel étoilé (lutte contre la pollution lumineuse) – Renforcement de la trame noire
Lutter contre la pollution sonore (Définition et réservation d'une trame blanche)
Renaturer certains espaces
Désintensifier la place de la forêt
Lutter contre la déprise agricole
Valoriser le pastoralisme pour le maintien des paysages ouverts
Mieux diffuser et faire connaître le guide de l'affichage publicitaire dans le Parc
Supprimer les panneaux inutiles « La Région aide ses communes »
Requalifier paysagèrement les Zones d'activités (notamment Chavanay, Le Guilloron, St Michel sur Rhône ...) et leur donner de nouveaux usages (production d'ENR notamment ...)
Maîtriser les extensions urbaines et maintenir des coupures d'urbanisation entre village
Faire appliquer la séquence Éviter Réduire (voire compenser) les impacts écologiques dans tous projets et plan d'aménagement
Valoriser les sites emblématiques
Mettre en œuvre les recommandations du Plan de Paysage de la Côtière Rhodanienne pour requalifier ce secteur
Mettre en œuvre les recommandations du Plan de Paysage des Transitions du Pilat
Augmenter la part de futaie jardinée et de futaie irrégulière en forêt
Faire du Pilat un territoire « zéro coupe rase en forêt »
Faire du Pilat un territoire « zéro pesticide »
Diversifier les cultures agricoles et aller vers des cultures moins gourmandes en eau
Restaurer la biodiversité dans les espaces agricoles (notamment dans le vignoble)

Diversifier les plantations en forêt – stopper les plantations mono-spécifiques
Préserver la qualité biologique des sols
Faire participer la population à la connaissance de la biodiversité
Vulgariser les atlas de la biodiversité
Valoriser les actions menées par les uns et les autres en faveur de la biodiversité : Festival de la biodiversité du Pilat
Aider les particuliers à favoriser la biodiversité chez eux (pelouse, haie, mare ...)
Aider les entreprises et notamment dans les zones d'activités à favoriser la biodiversité (choix des espèces plantés pour les aménagements des abords, gestion qualitative des eaux pluviales ...)
Valoriser le lien entre santé humaine et santé des écosystèmes
Aider les communes à favoriser la biodiversité dans les aménagements urbains
Accompagner les acteurs et forestiers dont les pratiques ont des impacts positifs sur la biodiversité
Faire une cartographie à l'échelle du Pilat des espaces susceptibles de faire l'objet d'une rénovation
Accompagner les projets non soumis à la séquence ERC à la prendre en compte quand même
Créer des espaces sans interventions humaines (dont l'évolution serait suivie)
Mieux connaître et utiliser les solutions fondées sur la nature

Idées d'actions rajoutées en séance
Contrôler et maîtriser l'usage des sports motorisés (2.1.2)
Étendre la séquence ERC à tous les projets (2.3.2)
Protéger les insectes pollinisateurs (inciter les collectivités à interdire les traitements nocifs) (2.1.2)
Acceptabilité nécessaire pour la production d'ENR (2.2.1)
Communiquer sur des projets ERC déjà réalisés (2.3.1)
Créer une réflexion pour coordonner ZAN et ERC (2.3.1)
Valoriser les services écosystémiques rendus par l'agriculture (2.3.2)
Interdire la chasse tous les dimanches pour préserver les espèces, le bien-être animal et les locaux (2.3.2)
Activités agricoles respectueuses de la biodiversité (prairies fleuries) (2.3.3)
Identifier les lieux « moches » à traiter en priorité (2.3.3)

ORIENTATION 3 : Développer une économie qui intègre les défis écologiques et sociaux



Comment sortir du clivage écologie et économie ?

Mesure 3.1 - Accélérer les transformations du monde sylvicole face au dérèglement climatique

- Par l'amélioration de la résilience des peuplements forestiers
- Par une gestion multifonctionnelle de la forêt

Mesure 3.2 – Maintenir et développer une agriculture de qualité diversifiée

- Par l'appui à la transition des exploitations agricoles existantes vers des systèmes de production plus résilients
- Par l'aide à l'installation d'agriculteurs sur des modèles adaptés aux évolutions climatiques

Mesure 3.3 – Développer une économie éco-touristique génératrice d'emploi

- Par une offre diversifiée, répartie sur le territoire et en lien avec les ressources naturelles, patrimoniales et paysagères du territoire et avec l'externe
- Par l'amélioration des conditions d'accueil et de déplacements
- Par une promotion mutualisée de la Destination Pilat

Mesure 3.4 . Favoriser l'émergence d'activités soutenables fondées sur les ressources locales et créatrices d'emplois non délocalisables

- Par la valorisation des savoir-faire et compétences locales
- Par une sobriété dans le recours aux ressources naturelles non renouvelables et aux intrants chimiques
- Par un accompagnement à l'innovation et à l'hybridation des activités
- par l'appui à l'entrepreneuriat et l'ouverture du territoire à des activités atypiques
- par l'encouragement à une consommation au plus près des lieux de production

Idées d'actions issues des différents travaux antérieurs
Affirmer une offre loisirs et tourisme sans voiture
Développer une culture de l'accueil (touristique)
Structurer des filières locales de revalorisation des déchets
Accompagner tout type d'entreprises dans la transition écologique et énergétique
Maintenir l'observatoire territorial de la forêt
Veiller sur les publications scientifiques permettant de mieux appréhender le changement climatique dans le domaine forestier
Tirer des enseignements des différentes observations de terrain en forêt
Réaliser du suivi naturaliste en forêt

Encourager une gestion forestière en futaie mixte, irrégulière et à couvert continu
Accroître les services de conseil aux propriétaires forestiers
Préserver les sols forestiers
Préserver les forêts anciennes
Développer la trame de vieux bois
Encourager les replantations en mélange d'essences forestières
Conserver et développer les ripisylves feuillues
Atteindre un équilibre Gibier – Forêt (ou un équilibre sylvo-cynégétique)
Maintenir l'observatoire de la grande faune sauvage et des habitats conduits en partenariat entre forestiers et autres usagers de la forêt
Préserver les forêts de pente pour la lutte contre l'érosion des sols
Optimiser le réseau de dessertes forestières pour la lutte contre les incendies
Fermer les pistes forestières au public en période de risque d'incendie
Expérimenter le pâturage en forêt pour limiter le risque incendie (en priorité à proximité des habitations et dans les sites à forte fréquentation pour usage de loisirs)
Accompagner les regroupements fonciers forestiers
Favoriser la production de bois de qualité
Favoriser la transformation et l'utilisation du bois à l'échelle locale
Valoriser les métiers manuels de la filière bois
Favoriser l'usage du bois dans la construction (effet stockage carbone et substitution carbone)
Favoriser l'usage du bois en remplacement d'autres matériaux dont la fabrication génère plus de carbone
Maintenir et développer les productions maraîchères locales
Soutenir la polyculture
Soutenir les outils locaux de transformation des productions locales (type abattoirs de proximité)
Renoncer à la filière touristique neige
Réinvestir les friches industrielles pour d'autres activités humaines ou pour une renaturation
Qualifier l'offre de séjours touristiques
Préciser et partager le positionnement touristique du territoire (vers un écotourisme)
Réduire nos déchets
Inciter au développement du compostage
Valoriser les services écosystémiques rendus par la forêt
Accompagner les communes dans la gestion des conflits d'usage en forêt
Informers le grand public sur la multifonctionnalité des forêts et sur la gestion forestière
Créer des lieux de dialogue entre les forestiers et le grand public
Sensibiliser les plus jeunes aux métiers de la forêt (pour susciter des vocations, pour reconnecter les jeunes avec le vivant, pour comprendre les enjeux de la forêt)
Sensibiliser les plus jeunes aux métiers d'agriculteur (pour susciter des vocations, pour reconnecter les jeunes avec le vivant, pour comprendre les enjeux de l'agriculture)
Sensibiliser les plus jeunes à la multifonctionnalité de la forêt
Accompagner l'agro-écologie
Accompagner l'agro-foresterie
Maintenir et renforcer les espaces de dialogue sur l'agriculture
Protéger le foncier agricole

Maintenir 100 % de la Surface Agricole Utile
Reconnaître et valoriser les services rendus par l'agriculture
Renforcer les installations agricoles, les multiplier et suivre l'émergence de nouvelles activités
Accompagner la transition du modèle agricole au regard du dérèglement climatique
Libérer les agriculteurs du poids de leurs investissements et dettes qui ne permettent pas de faire évoluer leur système ou production vers des systèmes ou productions plus adaptés aux enjeux climatiques et alimentaires
Créer / Accompagner la création d'une sécurité sociale de l'alimentation. Un dispositif pour tous, qui garantit une alimentation de base, à partir d'aliments sains, qui permet de mieux rémunérer les paysans, défini collectivement et localement
Accompagner la recherche et développement pour une agriculture résiliente (de qualité, plus en harmonie avec les autres espèces vivantes, permettant des revenus décents et une bonne qualité de vie pour les agriculteurs)
Accompagner une agriculture sans pesticide
Accompagner une sylviculture sans pesticide
Créer des espaces agricoles tests pour permettre d'expérimenter de nouvelles pratiques
Promouvoir les systèmes du type « Terres de Liens »: le foncier et bâti agricole appartiennent à un collectif ou à une collectivité
Favoriser les productions agricoles de qualité
Promouvoir les circuits courts agricoles
Promouvoir les circuits courts bois énergie
Promouvoir les réseaux d'entraide en agriculture comme dans d'autres domaines d'activité ou entre domaine d'activité
Promouvoir l'économie sociale et solidaire comme support des valeurs et des objectifs de la charte du Parc
Cahier des charges de construction pour l'utilisation du bois local
Expérimentation de nouvelles productions agricoles : insectes, spiruline, algues
Développer le commerce / service itinérant
Création d'activité économique dans le domaine du recyclage
Aider les agriculteurs à moins polluer
Accompagner les entreprises sur les économies d'énergie
Promouvoir, mieux valoriser le rôle important de l'agriculture sur le paysage / en particulier le pastoralisme
Formation des agriculteurs / jardiniers pour produire sans pesticide ou sortir monoculture
Favoriser le retour d'expériences entre agriculteurs s'agissant de pratiques exemplaires d'un point de vue de la durabilité
Développer les filières textiles
Réintégrer les activités de services et de commerces dans les centres - bourg
Mener une politique volontariste pour rendre plus attractif les locaux commerciaux vacants en centre-bourg
Créer une filière bois
Favoriser les processus d'hybridation entre secteurs d'activités économiques comme support de l'innovation et de la création
Recenser les savoir-faire locaux pour les faire connaître et permettre de les réinvestir économiquement
Positionner le Pilat comme territoire d'accueil des activités atypiques
Positionner le Pilat comme territoire d'excellence en matière d'artisanat d'art
Nouer des partenariats de créations d'emplois externalisés sur le Pilat par les entreprises employeuses des agglomérations
Donner accès aux services de recherche et développement ou d'écoconception aux PME et TPE locales
Identifier les besoins de main d'œuvre des entreprises et accompagner les embauches (notamment logement pour ces employés, accueil ...)
Mettre en place un fonds d'investissement territorial (mobilisation de l'épargne locale)
Insérer le territoire du Parc dans le dispositif Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

Mettre en place les conditions de création d'une économie circulaire, notamment dans le secteur du bâtiment
Intensifier le recyclage des matériaux de construction pour limiter le recours aux carrières de roche massive
Diversifier les activités économiques
Considérer le secteur culturel comme un secteur économique à part entière
Mieux valoriser localement les déchets
Favoriser les recycleries
Favoriser les friperies
Améliorer les capacités d'hébergement touristique
Améliorer les capacités de se restaurer sur le territoire notamment le week-end
Structurer des offres s'appuyant sur les grandes itinérances (type GR7, Chemin de St Jacques de compostel ...) en lien avec les départements voisins
Valoriser touristiquement les patrimoines industriels, culinaire et liés à l'artisanat d'art
Réaffirmer et partager la vocation touristique du territoire
Mutualiser la promotion de la Destination Pilat
Redonner à l'office du Tourisme Pilat sa vocation d'acteur pivot, de chef de file de la promotion de la Destination Pilat (des accords plus efficaces avec les autres OT dont le territoire n'est que pour partie concerné par le Parc)
Revoir le modèle économique de l'action de promotion et de mise en cohérence de l'offre de randonnée et d'entretien du 2/3 des sentiers portée par le Parc (implication financière d'autres acteurs que le Parc)
Promouvoir le Pilat comme une destination de séjour (et pas qu'une destination d'excursion à la journée)
Renforcer les collaborations entre acteurs de la Destination Pilat
Adapter l'offre touristique aux nouvelles attentes
Mieux répartir les flux touristiques pour préserver les sites remarquables
Offrir une meilleure visibilité des possibilités d'activités de pleine nature encadrées en temps réel
Améliorer le réseau de sentiers (signalétique, balisage et équipements associés)
Promouvoir une offre d'hébergement atypique
Permettre la baignade dans les barrages (comme au barrage de la Vallette)
Passer d'un tourisme consommateur de nature à un tourisme acteur de la préservation de la nature
Développer l'offre d'hébergement de groupe
Renforcer l'offre territoriale « activités d'eau »
Optimiser les retombées économiques des clientèles excursionnistes
Accompagner la transition de l'offre touristique actuelle vers une offre écotouristique
Augmenter les retombées économiques des activités de pleine nature
Limiter l'impact écologique de la fréquentation des sites emblématiques
Maintenir la satisfaction des visiteurs sur l'expérience vécue sur les sites du Pilat
Disposition d'une offre touristique accessible socialement
Faire des loisirs et du tourisme des occasions de découverte et de compréhension des sites naturels
Mieux valoriser les sites touristiques méconnus
Valoriser le patrimoine culturel du territoire comme alternative de découverte touristique
Rendre l'offre touristique accessible aux personnes en situation de handicap
Sensibiliser à la fragilité des sites naturels
Poursuivre les maraudes sur les sites les plus fréquentés
Fermeture des routes d'accès aux crêts (ouverture réservée aux services utilitaires et aux riverains) pendant certains week-end pour ne les rendre accessibles qu'à pied, vélo, cheval

Développer des liaisons douces et les offres touristiques associées
Expérimenter des solutions pour un excursionnisme utilisant moins la voiture en développant l'offre de transport collectif ou en accompagnant l'initiative privée dans cette création d'offre ou en accompagnant la transition de l'offre de transport touristique actuel
Capitaliser sur les grandes itinérances pour venir et traverser le territoire
Étoffer l'offre touristique « Pilat sans voiture »
Limiter les conflits d'usage sur les sites à forte fréquentation touristique
Renforcer la capacité de prescription des habitants dans le domaine des activités de pleine nature
Créer une offre touristique spécifique en direction des habitants du Pilat
Sensibiliser les visiteurs et habitants aux bonnes pratiques de fréquentation des espaces naturels
Développer l'expertise locale sur la gestion de crise (conflits d'usagers, conflits d'usage ...)
Développer les outils d'accompagnement à la transition (écologique, climatique et énergétique) des acteurs touristiques locaux
Critériser les offres touristiques sous la bannière « Pilat Mon Parc Naturel Régional »
Faire des prestataires touristiques et des habitants des relais de l'information touristique auprès des visiteurs
Maintenir l'observatoire du tourisme sur le Pilat
Renforcer la lisibilité de l'offre touristique Pilat
Diversifier nos partenariats touristiques commerciaux (lien avec le CE des entreprises de la région par exemple)
Inscrire l'offre touristique du Pilat dans l'offre des destinations urbaines voisines (et inversement)
Développer une offre touristique spécifique pour les habitants des villes-portes du Parc
Diffuser l'offre de séjours touristiques lors des évènements « Sports Nature » du territoire
Requalifier et ouvrir des sites frais pouvant accueillir une diversification de l'offre touristique
Idées d'actions rajoutées en séance
Harmoniser les règlements de boisement et les seuils de coupes sur tout le Pilat (3.1.1)
Réduire le seuil en dessous duquel les coupes rases ne nécessitent pas d'autorisation (3.1.1)
Créer une AOC sur la production de bois de massif (3.1.1)
Développer les coupes groupées par secteur pour les petits propriétaires sous le contrôle du CRPF (3.1.1)
Développer les connaissances et les expérimentations pour favoriser les sols vivants, par l'échange entre agriculteurs (visites d'expériences, réseaux,...) (3.2.1)
Développer et encourager la culture du chanvre particulièrement résiliente et adaptée au changement climatique (3.2.1)
Encourager les bilans carbone des exploitations agricoles (3.2.2)
Encourager les labels écologiques auprès des hébergeurs touristiques (clé verte, ecolabels,...) (3.3.1)
Jouer la complémentarité Déplacement doux (marche, vélo) et bus (3.3.2)
Interdire la chasse tous les dimanches sans exception pour le tourisme (3.3.2)
Marketing territorial : promouvoir le Parc comme structure et comme territoire et pas seulement dans une dimension touristique (3.3.3)
Organiser des rencontres entre les entreprises pour le partage des ressources, l'économie circulaire (3.4.3)
Mettre en place une Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE) Pilat pour sécuriser les porteurs de projets (3.4.4) Réunion distribution et production pour écouler les surplus et éviter le gaspillage (3.4.5)
Co-construire de nouvelles productions (fèves?) avec transition alimentaire locale (3.4.5)
Déchets et ressources : valoriser les déchets du territoire comme ressource (3.4.5)

ORIENTATION 4 : Accueillir dans des conditions pérennes pour le territoire et ses ressources



*Comment être hospitalier dans des conditions pérennes et gérer les flux d'entrée et de sortie?
Comment articuler renaturation et urbanisation des villes et des campagnes ?*

Mesure 4.1 - Contenir l'artificialisation des sols

- Par le développement de stratégies foncières adaptées à chacun des bassins de vie, garantes de la préservation à long terme de la ressource foncière à l'échelle du massif
- Par l'appui au dynamisme agricole et sylvicole pour préserver et reconquérir les espaces agricoles et forestiers
- Par un développement urbain en adéquation avec les intensités urbaines en place

Mesure 4.2 - Impulser un aménagement ambitieux, multifonctionnel et résilient des villes et des villages

- Par la revitalisation des centres-bourgs
- Par la requalification des tissus urbains patrimoniaux ou non, résidentiels ou économiques
- Par la réintroduction de l'esthétisme en paysage et en urbanisme

Mesure 4.3 - Développer une politique de l'habitabilité adaptée aux évolutions de la société

- Par la diversification et l'évolutivité des formes d'habitat permettant une mixité sociale et générationnelle et offrant des solutions de logement adaptées à toutes les étapes de la vie
- Par l'amélioration de la qualité environnementale des rénovations et constructions publiques et privées
- Par une qualité architecturale en harmonie avec les typo-morphologies locales et renforçant l'identité architecturale du Pilat

Mesure 4.4 - Limiter les conflits d'usage

- Par le développement d'une culture de la médiation
- Par l'aménagement de l'espace, la recomposition et la valorisation des franges agro-urbaines de transitions
- Par la gestion de la fréquentation touristique
- Par l'anticipation des nouveaux usages du territoire

Idées d'actions issues des différents travaux antérieurs
Promouvoir la désimperméabilisation des sols
Végétaliser les villes et villages
Repenser la place de la voiture en centre bourg et favoriser les mobilités actives (marche et vélo)
Faire des espaces publics des lieux de rencontre, des îlots de fraîcheurs l'été
Subordonner tout projet d'aménagement ou de requalification à des critères de désimperméabilisation et de végétalisation

Renaturer les espaces habités et renforcer leur fonctionnalité environnementale et paysagère
Inscrire les aménagements de stockage et de distribution de l'eau, de l'électricité, de gaz ... dans leur contexte paysager
Définir une stratégie d'aménagement et de gestion différenciée des espaces verts adaptés aux évolutions climatiques pour chaque commune
Mettre en place des techniques de gestion des eaux pluviales plus respectueuse du cycle de l'eau
Généraliser le recours au ZONAGE PLUVIAL (document de planification qui vise à limiter voire résorber l'imperméabilisation des sols et ses incidences sur les écoulements d'eaux pluviales. Initialement à caractère essentiellement technique, il a vocation aujourd'hui à promouvoir un aménagement plus respectueux de l'environnement, en restaurant les chemins de l'eau, en redonnant aux sols leur rôle d'éponge, en favorisant la nature en ville, dans une gouvernance partagée.)
Requalifier et valoriser les franges agro-naturelles /urbaines pour qualifier et gérer durablement les paysages de transition ville - campagne
Intégrer la production d'ENR en autoconsommation dans les nouvelles constructions ou réhabilitation
Intégrer le stockage des eaux de pluies et la non utilisation des eaux potables pour les toilettes dans toutes les nouvelles constructions ou réhabilitations
Veiller à la qualité architecturale dans les constructions et rénovation
Favoriser l'usage du bois local pour des architectures de qualité
Profiter de la réalisation des ouvrages et d'aménagement dédiés à la gestion des espaces forestiers pour réfléchir aux modalités d'accès des publics en forêt et améliorer la naturalité des lieux
Soutenir l'exploitation de feuillus pour des mobiliers et autres objets locaux
Aménager des sites-portes d'accueil de haute qualité paysagère où déployer des actions variées de diversification d'une offre touristique (autre que les belvédères des crêts)
Favoriser le développement d'espaces partagés en milieu urbain et réduire ainsi la place des usagers motorisés
Renforcer les liaisons douces et actives vers les centres bourgs et les sites touristiques
Valoriser les sentiers existants en vue d'une intermobilité
Changer de modes déplacement pour visiter un Pilat au caractère moins routier (navette, covoiturage, fermeture temporaire d'accès routier, distanciation des parkings par rapport au site à visiter
Rendre visible l'accès à pied aux Crêts à partir de certains centre-bourg (pour limiter un accès aux crêts en voiture)
Aménagement des parkings sans imperméabilisation et réversibles
Zéro artificialisation nette en 2030
100 % des rénovations est BBC et HQE en 2030
Réhabiliter les logements et notamment ceux vacants
Encadrer les « habitats légers »
Garder la maîtrise du foncier pour les collectivités (notamment dans le domaine du foncier économique).
Améliorer la qualité de la construction (éco-construction, séquestration de carbone avec la structure bois ...) et de rénovation
Réfléchir l'aménagement en fonction de la disponibilité en eau potable
Raisonner notre accueil touristique en fonction de nos ressources
Requalification des zones artisanales
Requalification des lotissements existants
Régulation de la circulation motorisée dans les espaces naturels
Régulation du bruit lié à la circulation (notamment moto) sur secteur routier
Favoriser la continuité et la qualité des cheminements doux et actifs dans les espaces habités
Périmètre de protection des espaces agricoles : PAEN, PNAP → objectif 50 % en PAEN en 2041

Idées d'actions rajoutées en séance
Fermer tous les terrains à la nouvelle construction (publique et privée) (4.1.1)
Permettre et accompagner les habitats légers (diversification et limitation de l'artificialisation) (4.3.1)
Encadrer les habitats insolites pour l'hébergement touristique (4.3.1)
Trouver les financements adaptés aux contraintes (4.3)
Réaliser des A.A.P (4.4.4)

ORIENTATION 5 : Tendre vers une plus grande résilience et une plus grande adaptabilité



Comment s'assurer une capacité à agir sur les enjeux de l'avenir et tendre vers une plus grande-résilience et une plus grande adaptabilité ?

Un Pilat naturellement résilient

Mesure 5.1 – Préserver et partager la ressource en eau

- Par l'incitation forte à économiser la ressource en eau
- Par l'optimisation de l'accès à l'eau pour tous dans le respect du cycle de l'eau
- Par la préservation et la renaturation des cours d'eau et des milieux et paysages associés

Mesure 5.2 – Contribuer au défi énergétique

- Par la généralisation et la massification des économies d'énergie
- Par le développement des énergies renouvelables, maîtrisé localement et adapté aux spécificités du territoire

Mesure 5.3 - Repenser la mobilité : passer des mobilités subies à une mobilité ou démobilité choisie

- Par le développement d'une offre alternative à la voiture
- Par la réduction des impacts négatifs de l'usage de la voiture
- Par une optimisation des flux marchands

Mesure 5.4. - Améliorer la résorption et la prévention des risques et des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé

- Par la mutualisation des moyens pour accroître les actions de prévention ou de lutte contre les risques et pollutions
- Par une recherche d'amélioration du bien-être dans les différents projets de territoires

Mesure 5.5 – Innover pour faire face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain

- Par la veille d'innovations à faire connaître et transférer
- Par le soutien à l'expérimentation
- Par la promotion du Pilat en tant que territoire de recherche

Idées d'actions issues des différents travaux antérieurs
Structurer des filières énergie renouvelables locales
Essaimer les centrales villageoises photo-voltaïques
Restaurer et protéger tous les paysages naturels liés à l'eau
Impulser des projets innovants « village du futur » de dynamisation des bourgs et de reconquête du bâti vacant
Développer des tiers lieux
Optimiser le foncier d'activités

Inciter au stockage et au recyclage de l'eau de pluie : (exemple du projet toit ressource : équipement des toitures des agriculteurs en panneaux solaires pour récupération d'eau de pluie pour abreuvement du bétail ou lavage des équipements agricoles)
Développer le stockage de l'eau en haute eau et hors période d'étiage avec débit minimum biologique respecté
Avant toute création d'ouvrage de stockage d'eau artificielle, réfléchir aux conséquences à long terme sur la ressource en eau et dans le cadre d'une réflexion collective avec l'ensemble des usagers de l'eau
Partager la ressource en eau collectivement en tenant compte des captages d'eau privés (les captages d'eau privé sont à partager collectivement en plus des captages d'eau publique)
Réaliser des plans de gestion de la ressource en eau sur l'ensemble des Bassins versants et organiser les solidarités amont/aval
Faciliter et sécuriser l'accès à tous de l'eau potable en quantité raisonnable
Ne pas utiliser de l'eau potable pour autre chose que la consommation alimentaire /
Inciter à utiliser des eaux de récupération pour les toilettes ou des toilettes sèches lors des demandes de permis
Sécuriser les failles existantes des réseaux d'eau, accélérer le suivi et la mise aux normes des fuites sur les réseaux
Faire évoluer ses pratiques et ses comportements pour limiter le recours à l'eau (pour tous) notamment en période d'étiage
Prendre en compte la question de l'accès à l'eau potable dans tous les projets d'aménagement du territoire / Introduire l'eau comme facteur limitant dans le développement des communes / Favoriser l'intégration des scénarios d'évolution de la ressource en eau par rapport aux projections démographiques dans la planification
Préserver les zones humides et leur espaces de fonctionnalités
Redonner de la naturalité aux cours d'eau et à leurs milieux associés (créer et recréer un bocage, désimperméabilisation, reconstitution de ripisylve, ne pas enrésiner les berges, supprimer les obstacles à l'écoulement ...)
Améliorer la connaissance relative au bassin versant relatif aux affluents du Rhône en rive droite sur l'agglomération de Vienne Condrieu agglomération
Poursuivre les efforts pour améliorer la qualité chimique des cours d'eau <ul style="list-style-type: none"> • surveillance des STEP mais aussi contrôle des systèmes d'assainissement non collectif • continuer à travailler en lien avec les différents acteurs pour réduire/supprimer l'usage de produits chimiques susceptibles de polluer l'eau
Améliorer la cultures du risque inondation et poursuivre la mise en œuvre de plan de lutte contre les inondations
Tendre vers une production d'énergie renouvelable au moins égale 70 % de notre consommation d'énergie (Objectif TEPOS)
Promouvoir le développement d'un mix énergétique
Intégration de l'ensemble des préconisations du Plan de Paysage des Transitions dans la charte et Plan à étendre sur les nouvelles communes du 43 et du 07
Nécessité que le développement des Energies Renouvelables ait des retombés économiques profitant au local au-delà de la seule location de terrain et de la fiscalité
Développer la chaleur solaire (solaire-thermique)
Développer le photovoltaïque sur bâtiments existants et en privilégiant l'auto consommation
Tester et encadrer le développement de panneaux photovoltaïques sur les barrages d'eau potable
Tester et encadrer l'agrivoltaïsme
Développement du bois énergie : <ul style="list-style-type: none"> • au service de l'ouverture des paysages • préférentiellement pour de petites chaudières collectives à bois local • sans porter préjudice à la valorisation des forêts en bois d'œuvre • en accompagnement les particuliers à se fournir localement et à adopter des systèmes préservant la qualité de l'air
Développement de la géothermie dans le respect des ressources naturelles (eau notamment)
Développement des systèmes de récupération de chaleur fatale
Développement de la méthanisation en privilégiant de petites unités en lien avec les ressources agricoles locales et dans les

sièges d'exploitation ou pôle agricole à créer
Développement de l'éolien (pour le Grand éolien dans les seuls secteurs pouvant l'accueillir en adaptant les projets aux échelles et spécificités de relief des entités, en prenant en compte l'influence des crêtes et sites identitaires)
Anticiper et encadrer toute forme de développement nouveau d'énergie renouvelable telle que le moyen éolien par exemple
Faciliter l'implication de tous dans le développement des ENR
Promouvoir le financement participatif pour les projets d'ENR
Créer des communautés énergétiques (ne plus raisonner la production d'énergie individuellement)
Renforcer une évaluation amont des projets sur les impacts sociaux (en plus des impacts écologiques et paysages)
Favoriser les déplacements en mode doux (vélo, marche à pied ...) sécurisé (cf. plan de paysage)
réaliser un schéma de déplacement piétonnier à l'échelle du Pilat et le mettre en œuvre
réaliser un schéma de déplacement vélo à l'échelle du Pilat et le mettre en œuvre
réaliser un schéma de déplacement à cheval à l'échelle du Pilat et le mettre en œuvre
Favoriser la récupération des eaux usées pour les recycler
Favoriser le retrofit (le passage des voitures à moteur thermique en moteur électrique ou hydrogène) tout en créant un système de recharge à partir d'énergie renouvelable
Développer le système de recharge des vélos et des voitures électriques à partir d'énergie renouvelable
Inciter à l'achat de véhicule de petite taille et d'occasion
Inciter à l'écoconduite
Lutter contre l'autosolisme : Développer toutes les formes d'autopartage (service d'autopartage en libre service, autopartage entre particuliers, covoiturage, autostop ...)
Réduire l'impact des déplacements en voiture dans l'espace public
Optimiser l'usage des transports en commun
Améliorer le maillage des transports en commun
Encourager les personnes à prendre les transports en communs
Favoriser le report modal vers les gares et depuis les gares
Encourager le développement des initiatives pour une mobilité solidaire
Accompagner les réflexions de tous sur la manière dont se déplacer en réduisant son impact carbone et écologique
Développer la visioconférence et le télétravail maintien et développement des solutions de « coworking »
Développer les infrastructures numériques de qualité et la formation au bon usage du numérique
Développer une culture de la réflexion prospective
Maintenir l'existence d'un conseil scientifique et PROSPECTIF au Parc mais le rendre plus actif au service du territoire
Conduire des réflexions prospectives et partagées pour anticiper les enjeux de demain
Accueillir les idées innovantes sans préjugé et s'accorder le droit à l'erreur (garantir le droit à l'initiative et l'expérimentation)
Analyser et suivre ces innovations de manière scientifique pour vérifier leur pertinence environnementale, sociale et économique et leur transférabilité (dans un cadre participatif)
Faire connaître les innovations réussies et celles sur lesquelles il y a eu échec
renforcer la participation et les coopérations locales pour nourrir et encadrer les projets de transition sur le territoire (éducation, suivi-évaluation participative, transparence des informations)
Équiper les grands barrages en systèmes de production d'énergie sur adduction d'eau potable et sur les systèmes d'eaux usées avec une maîtrise citoyenne et une réaffectation des ressources financières à des projets d'économie de la ressource en eau
Mettre en place des systèmes d'approvisionnement « derniers kilomètres » par la création d'un service de prise en charge de commande mutualisées dans les vallées et aggro de proximité, puis distribution sur le territoire par des tournées

optimisées
Mettre en place un « autoportage marchandises » où des navetteurs récupèrent des commandes (ou livrent) dans les aggro
Mettre en place une politique ambitieuse de rénovation thermique des bâtiments en y associant les entreprises du bâtiment locales
Développer les coopérations avec la recherche

Idées d'actions rajoutées en séance
Générer de l'énergie renouvelable à partir des seuils existants sur les cours d'eau (5.1.3)
Remettre en actions les services de messagerie/services de livraisons via les lignes de transport en commun et les points relais (5.3.3)
Développer des navettes autonomes pendulaires sur les axes principaux des hauteurs du Pilat (5.3.2)
Réfléchir à un partage des énergies ultra local (5.2.1)
Faciliter le covoiturage et l'autopartage (plus facile à développer en zone peu dense) (5.3.2)

En vert, le nombre de votes par mesure - **En rouge**, le nombre de votes par disposition



ORIENTATION 1

Renforcer le sentiment d'appartenance et l'implication de tous dans le projet de territoire.

Comment connecter les habitants autour d'un même sentiment d'appartenance au territoire et élaborer collectivement un récit commun ? Comment les habitants peuvent-ils participer à mettre en œuvre les orientations et projets du territoire ?

Comment développer les connexions entre les villes et la campagne, entre les territoires, entre les acteurs publics et privés ?

Comment s'assurer d'une application optimale des préconisations de la Charte du Parc ?

Mesure 1.1 - Favoriser l'appropriation et la diffusion d'une culture commune

- | | | | |
|----|---|-----------|--|
| 30 | } | 8 | • Par une éducation au territoire « impliquante » pour tous, à tous les âges de la vie |
| | | 5 | • Par l'implication de citoyens dans la gouvernance |
| | | 13 | • Par l'adhésion de tous au Parc en tant que territoire et en tant que projet commun |
| | | 4 | • Par la mobilisation de l'action culturelle et l'approche sensible |

Mesure 1.2 - Considérer les patrimoines comme ressources territoriales

- | | | | |
|----|---|----------|--|
| 11 | } | 4 | • Par la production et le partage de connaissances des patrimoines |
| | | 6 | • Par la valorisation des patrimoines du Pilat auprès du plus grand nombre |
| | | 1 | • Par la création ou re-création de patrimoines |

Mesure 1.3 - Soutenir les initiatives collectives favorisant la cohésion, la solidarité et la créativité

- | | | | |
|---|---|----------|---|
| 9 | } | 5 | • Par le renforcement des initiatives existantes et la création d'opportunités d'actions collectives |
| | | 4 | • Par la création de liens entre les différents secteurs géographiques du Parc et entre les différents types d'acteur |

Mesure 1.4 - Développer des stratégies de coopérations intra et extraterritoriales

- | | | | |
|----|---|-----------|--|
| 27 | } | 3 | • Par la construction d'une vision partagée de l'avenir |
| | | 1 | • Par l'identification et la préservation des biens communs territoriaux |
| | | 16 | • Par le renforcement de la réciprocité villes-campagnes |
| | | 7 | • Par la mise en réseau des acteurs |



ORIENTATION 2

Accroître la qualité écologique et paysagère du territoire

Comment protéger la biodiversité, reconnaître et valoriser les services rendus par les écosystèmes naturels ?

Comment mieux connaître, valoriser et développer la qualité paysagère du territoire pour des paysages facteurs d'attractivités résidentielle, touristique et économique ?

Mesure 2.1 – Protéger, restaurer et gérer durablement les espaces naturels

- 18
- 3 • Par l'accroissement des aires de protection forte
 - 7 • Par l'augmentation de la naturalité du territoire
 - 8 • Par la préservation, la restauration et le renforcement des connectivités écologiques jusqu'au cœur des villes et des villages

Mesure 2.2- Anticiper, guider et maîtriser l'évolution paysagère du Pilat

- 12
- 4 • Par la maîtrise de la transition des paysages vers des paysages de qualité résilients et (re)sources pour l'attractivité résidentielle, touristique et économique
 - 8 • Par le maintien des structures et motifs paysagers propres à chaque entité, des spécificités des sites emblématiques mais aussi des paysages quotidiens
 - 0 • Par un contrôle coordonné des infrastructures et de la publicité dans les espaces emblématiques comme ordinaires

Mesure 2.3 - Faciliter l'intégration des enjeux de biodiversité et de paysage dans tous les projets et activités

- 43
- 12 • Par l'application itérative de la séquence Justifier, Éviter, Réduire (voire Compenser) les impacts écologiques et paysagers des actions humaines
 - 20 • Par la reconnaissance des services rendus par la nature
 - 11 • Par une ambition renforcée pour la qualité paysagère, environnementale et d'usages dans toutes les opérations d'aménagements ou de gestion des espaces urbains, agricoles, naturels et forestiers



ORIENTATION 3

Développer une économie qui intègre les défis écologiques et sociaux

Comment sortir du clivage écologie et économie ?

Mesure 3.1 - Accélérer les transformations du monde sylvicole face au dérèglement climatique

- 19 { 12 • Par l'amélioration de la résilience des peuplements forestiers
7 • Par une gestion multifonctionnelle de la forêt

Mesure 3.2 – Maintenir et développer une agriculture de qualité diversifiée

- 35 { 19 • Par l'appui à la transition des exploitations agricoles existantes vers des systèmes de production plus résilients
16 • Par l'aide à l'installation d'agriculteurs sur des modèles adaptés aux évolutions climatiques

Mesure 3.3 – Développer une économie éco-touristique génératrice d'emploi

- 14 { 7 • Par une offre diversifiée, répartie sur le territoire et en lien avec les ressources naturelles, patrimoniales et paysagères du territoire et avec l'externe
5 • Par l'amélioration des conditions d'accueil et de déplacements
2 • Par une promotion mutualisée de la Destination Pilat

Mesure 3.4 . Favoriser l'émergence d'activités soutenables fondées sur les ressources locales et créatrices d'emplois non délocalisables

- 38 { 9 • Par la valorisation des savoir-faire et compétences locales
8 • Par une sobriété dans le recours aux ressources naturelles non renouvelables et aux intrants chimiques
2 • Par un accompagnement à l'innovation et à l'hybridation des activités
2 • par l'appui à l'entrepreneuriat et l'ouverture du territoire à des activités atypiques
17 • par l'encouragement à une consommation au plus près des lieux de production



ORIENTATION 4

Accueillir dans des conditions pérennes pour le territoire et ses ressources

Comment être hospitalier dans des conditions pérennes et gérer les flux d'entrée et de sortie?

Comment articuler renaturation et urbanisation des villes et des campagnes ?

Mesure 4.1 - Contenir l'artificialisation des sols

- 11
- 4 • Par le développement de stratégies foncières adaptées à chacun des bassins de vie, garantes de la préservation à long terme de la ressource foncière à l'échelle du massif
 - 6 • Par l'appui au dynamisme agricole et sylvicole pour préserver et reconquérir les espaces agricoles et forestiers
 - 1 • Par un développement urbain en adéquation avec les intensités urbaines en place

Mesure 4.2 - Impulser un aménagement ambitieux, multifonctionnel et résilient des villes et des villages

- 12
- 7 • Par la revitalisation des centres-bourgs
 - 3 • Par la requalification des tissus urbains patrimoniaux ou non, résidentiels ou économiques
 - 2 • Par la réintroduction de l'esthétisme en paysage et en urbanisme

Mesure 4.3 - Développer une politique de l'habitabilité adaptée aux évolutions de la société

- 14
- 3 • Par la diversification et l'évolutivité des formes d'habitat permettant une mixité sociale et générationnelle et offrant des solutions de logement adaptées à toutes les étapes de la vie
 - 6 • Par l'amélioration de la qualité environnementale des rénovations et constructions publiques et privées
 - 5 • Par une qualité architecturale en harmonie avec les typo-morphologies locales et renforçant l'identité architecturale du Pilat

Mesure 4.4 - Limiter les conflits d'usage

- 8
- 2 • Par le développement d'une culture de la médiation
 - 1 • Par l'aménagement de l'espace, la recomposition et la valorisation des franges agro-urbaines de transitions
 - 5 • Par la gestion de la fréquentation touristique
 - 0 • Par l'anticipation des nouveaux usages du territoire



ORIENTATION 5

Tendre vers une plus grande résilience et une plus grande adaptabilité

Comment s'assurer une capacité à agir sur les enjeux de l'avenir et tendre vers une plus grande-résilience et une plus grande adaptabilité ?

Un Pilat naturellement résilient

Mesure 5.1 – Préserver et partager la ressource en eau

- 45
- 20 • Par l'incitation forte à économiser la ressource en eau
 - 17 • Par l'optimisation de l'accès à l'eau pour tous dans le respect du cycle de l'eau
 - 8 • Par la préservation et la renaturation des cours d'eau et des milieux et paysages associés

Mesure 5.2 – Contribuer au défi énergétique

- 22
- 6 • Par la généralisation et la massification des économies d'énergie
 - 16 • Par le développement des énergies renouvelables, maîtrisé localement et adapté aux spécificités du territoire

Mesure 5.3 - Repenser la mobilité : passer des mobilités subies à une mobilité ou démobilité choisie

- 11
- 10 • Par le développement d'une offre alternative à la voiture
 - 0 • Par la réduction des impacts négatifs de l'usage de la voiture
 - 1 • Par une optimisation des flux marchands

Mesure 5.4. - Améliorer la résorption et la prévention des risques et des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé

- 9
- 5 • Par la mutualisation des moyens pour accroître les actions de prévention ou de lutte contre les risques et pollutions
 - 4 • Par une recherche d'amélioration du bien-être dans les différents projets de territoires

Mesure 5.5 – Innover pour faire face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain

- 21
- 4 • Par la veille d'innovations à faire connaître et transférer
 - 10 • Par le soutien à l'expérimentation
 - 7 • Par la promotion du Pilat en tant que territoire de recherche



Séance n°1 a du 25 octobre 2022 (14h)

Légende : En noir, « l'action qui suscite un débat » et ce qui a été inscrit par les participants pour préciser ce qui les interroge, en rouge la teneur du débat, en vert un début de réponse donnée par l'équipe technique du Parc pour les actions non débattues en séance et en bleu une éventuelle conclusion au débat

« Inscrire l'offre touristique du Pilat dans l'offre des destinations urbaines voisines (et inversement) »

- N'est-ce pas déjà le cas ?
- En vue de l'élargissement du périmètre ?

Cette action n'a pas été débattue. Il peut être répondu oui aux deux questions formulées.

« Développer le stockage de l'eau en hautes eaux et hors période d'étiage avec débit minimum biologique respecté »

- Sujet important mais il serait plutôt question d'« encadrer » le développement de tel stockage
- Un stockage d'eau n'est pas forcément une retenue collinaire (taille mesurée, limitée)
 - Comment gère-t-on et aborde-t-on la ressource en eau, c'est une question importante
 - Si on récupère l'eau de son toit, c'est bien en hiver mais déconseillé en été
 - il y a des problèmes de solidarité amont/aval (si on ne l'utilise pas en amont, elle peut être utilisée en aval)
 - Cette question doit être abordée à l'échelle d'un bassin versant
 - Il faudrait peut-être réfléchir à réactiver les biefs du Pilat

--> **Sujet à garder mais à préciser, à encadrer, à élargir**

« Développer l'esprit critique »

- L'intention n'est pas claire
 - L'idée était, dans le cadre des réseaux d'éducation et de sensibilisation, d'inviter les personnes à avoir un regard critique
 - Il ne faut pas croire tout ce qu'on entend ou ce que l'on lit, il faut garder son libre arbitre, donc son esprit critique
 - L'esprit critique, on ne peut l'exercer que si on a une connaissance assez large du sujet
 - Il faut avoir l'esprit critique « constructif »
 - On pourrait faire des conférences pour développer l'esprit critique
 - Si on garde l'intitulé en l'état, ça risque d'être compliqué
 - L'esprit critique c'est la capacité à débattre en fonction des connaissances de chacun

--> **Sujet à garder mais à préciser**

« Supprimer les panneaux inutiles du type « La Région aide ses communes » »

- polémique
 - Il s'agirait plutôt de réglementer la publicité
 - On cible un peu trop la Région, chaque structure qui finance voudrait avoir son panneau
 - Ces panneaux sont illégaux
 - Est-ce qu'on peut considérer que ce n'est pas de la publicité ?

--> **Sujet à garder dans la mesure relative aux paysages mais en changeant l'intitulé**

« Créer une vraie communauté « d'acteurs naturalistes » (et cesser ces affrontements stériles entre structures) avec des acteurs qui se confortent les uns et les autres »

- Cette action n'est pas claire
 - Il s'agit d'inciter à la mutualisation entre structures naturalistes (soit les structures compétentes en matière de connaissances sur les espèces et les milieux naturels), à l'exemple de ce qu'a fait le Scot des Rives du Rhône qui a créé un réseau de veille naturaliste en réunissant l'ensemble des acteurs compétents en matière de biodiversité sur son territoire

---> **Sujet à garder mais en changeant l'intitulé**

« Renoncer à la filière touristique neige »

- Pourquoi ? Toutes les activités liées à la neige, quand il y a de la neige, ne sont pas forcément perturbantes pour l'environnement
 - Cette action émane de la stratégie touristique en cours de travail, l'idée est de ne pas miser sur la neige comme modèle de développement du tourisme de demain
 - Il est important de ne pas produire de la neige artificielle
 - Profiter de la neige sans créer d'infrastructure, cela reste possible
 - Attention il n'y a pas que les infrastructures qui peuvent être gênantes d'un point de vue environnemental, la surfréquentation des champs de neige peut-être dérangeante (piétinement, tassement déchets ...)
 - Encore faut-il qu'il y ait de la neige

---> **Sujet à garder, préciser pas de neige artificielle, adapter une filière neige sans équipement**

« Renforcer l'offre territoriale « activités d'eau »

- Est-ce développer une offre d'accès à la baignade autre qu'individuelle ?
- Est-ce développer des sites collectifs de baignade naturelle ?
 - Est-ce que cela doit être une priorité ?
 - L'interrogation porte plus sur le terme « renforcer » car avoir des zones de baignade naturelles c'est positif mais créer et développer des structures de baignade, ce n'est peut-être pas une bonne idée au regard de la disponibilité de la ressource
 - La question est, est-ce qu'on développe une offre touristique baignade ?
 - On pourrait imaginer des piscines écologiques
 - Dans les piscines publiques, il y a de moins en moins de fréquentation, pourquoi les maintenir au regard du coût de leur entretien et de leur gestion ? Sans doute pour créer une alternative aux piscines individuelles, qui elles se multiplient et sont peu optimisées en termes d'usage
 - Dans les loisirs d'eau, il n'y a pas que la baignade (ski nautique aux Roches de Condrieu)

---> **Sujet à garder, c'est une attente de la population et une alternative à la piscine individuelle mais comment limiter le recours à ces piscines individuelles, cela reste une question**

« Augmenter les retombées économiques des activités de pleine nature »

- Marchandisation de la nature ?
- Préservation des équilibres (sociaux et naturels)
 - Sur le Pilat, on a beaucoup de fréquentation touristique mais proportionnellement peu de retombées économiques liées à cette fréquentation. L'idée est de rééquilibrer cela car les aménagements (ne serait-ce que l'entretien des sentiers de randonnée) et les conflits d'usage générés sont à régler par le territoire sans réelle contrepartie
 - Il faut développer des « pratiques de nature » accompagnées. On peut organiser des visites guidées qui peuvent générer des retombées sur les commerces.
 - Pourquoi ne pas faire payer les services d'entretien de l'accès à la nature ? Attention au niveau de qualité du service rendu, nécessite une exigence
 - Le ski de fond est resté longtemps gratuit, et aujourd'hui, cela ne gêne personne de payer, pourquoi ne pas le faire pour le vélo ou autre ?
 - Pourquoi ne se préoccuper que d'augmenter les revenus d'une seule catégorie de la population ?

---> **sujet à garder mais dont il faut revoir la formulation**

« Revoir le modèle économique du service d'entretien des chemins de randonnées (participation financière des communes et EPCI par exemple) »

- Le Parc maintient une équipe d'entretien de la nature (chargée d'entretenir les 2/3 des sentiers de randonnée du territoire) surtout grâce aux contrats aidés de l'État et du Département de la Loire. Ces contrats évoluent sans cesse et obligent sans arrêt à revoir les modalités de fonctionnement de l'équipe. Le service rendu s'en ressent et est de moins en moins à la hauteur des attentes
- Il y a d'autres Parcs qui font payer les services d'entretien des sentiers comme une prestation.

--> **sujet peut-être à ne pas garder pour la charte mais à traiter**

« Maintenir la satisfaction des visiteurs sur l'expérience vécue sur les sites du Pilat »

- ATTENTION à la surfréquentation à l'image du Pnr
 - Mesurer la satisfaction : Il peut y avoir une action : code barre à flasher en fin de promenade pour donner des avis. Cela permettrait d'avoir des retours sur la satisfaction des usagers
 - Diffusion des flux touristiques sur certains sites moins fréquentés mais tout aussi intéressants, faire de la dépublicité

--> **sujet à retravailler**

« Expérimenter une démarche d'octroi de « personnalité juridique » à l'échelle d'un milieu de vie (échelle d'une vallée peut-être) où le milieu de vie devient titulaire de droits dont les occupants humains et non humains dépendent et qu'ils doivent respecter »

- Les faire connaître → soutenir la démarche actuelle visant à donner une personnalité juridique au fleuve Rhône
- Mesurer les conséquences juridiques d'une telle action
 - Cela demande une application juridique qu'on ne maîtrise pas
 - Il ne faudrait pas que cela conduise à une protection forte des milieux
 - Tout le monde (la population, les habitants...) est-il conscient des conséquences juridiques ?
 - Cela ne peut pas être la nature en général, c'est un milieu de vie
 - Il faudrait préciser de quelle entité naturelle il s'agit
 - Cela peut être un outil de préservation
 - Il faut rester sur la notion d'expérimentation

--> **sujet à garder, ok pour expérimenter ou tout du moins suivre et soutenir l'appel du fleuve Rhône**

« Valoriser les différences culturelles, mieux les comprendre »

- Sans objet
 - Comment faire concrètement ?
 - Par exemple, entre néo-ruraux et « indigènes », entre les communes actuelles et les futures ...
 - La problématique est de faire cohabiter, sur un même territoire, des populations qui ont des grandes différences culturelles. Il faut créer des événements pour rapprocher les gens
 - Ancrage sur le patrimonial du Parc
 - Populations différentes selon les territoires au sein du Parc et plus diverses dans les villes portes
 - Contexte d'extension du Parc

--> **sujet à conserver mais à lier à un objectif ou plusieurs de la charte**

« Développer les infrastructures numériques de qualité et la formation au bon usage du numérique »

- De quoi s'agit-il ?
- Pour quels objectifs, pour quels bénéfices (emploi, culture, mobilité, économies d'énergie ?)?
 - Il est en fait question de travailler à un impact moindre sur le paysage des infrastructures numériques et de veiller à une sobriété dans l'usage du numérique qui a aussi un impact environnemental
 - Il existe déjà des formations à l'usage du numérique sur le territoire

--> **sujet à conserver mais être plus explicite**

« **Atteindre un équilibre Gibier – Forêt (ou un équilibre sylvo-cynégétique) »**

- Voir les animaux comme du gibier pose problème.
 - Les animaux ne sont pas tous du gibier. Remplacer le mot gibier par faune
 - La question induit forcément des choses qui vont toujours dans les mêmes directions, soit en faveur de la chasse
 - on a beaucoup déséquilibré les éco-systèmes
 - Il y a aussi l'introduction d'espèce chassable qui pose problème

--> **Remplacer le mot gibier par faune**

« **Périmètre de protection des espaces agricoles : PAEN, PENAP → objectif 50 % en PAEN en 2041 »**

- Pourquoi 50 %
- L'entrée par l'outil est-elle la plus juste ?
- N'est-il pas préférable d'indiquer la nécessité de « sacraliser » l'ensemble des espaces agricoles sans forcément évoquer un outil en particulier pour ne pas « s'enfermer »

--> **objectif à reformuler**

« **Mettre en œuvre les recommandations du Plan de Paysage des Transitions du Pilat »**

- Normalement transversal aux 5 orientations

Les recommandations validées du Plan de Paysage seront réintégrées dans la Charte, cette action n'a donc pas vocation à apparaître telle quelle dans la charte

« **Favoriser la récupération des eaux usées pour les recycler »**

- Déjà le cas

Pas tout à fait, l'idée est qu'avant de les rejeter dans le milieu « naturel », les eaux usées traitées peuvent être réutilisées. Un décret, décret n° 2022-336 du 10 mars 2022 relatif aux usages et aux conditions de réutilisation des eaux usées traitées, permet notamment de nouveaux usages de ces eaux. Cette réutilisation est loin d'être répandue et permet pourtant d'améliorer le partage de la ressource en eau sur les territoires.

« **Favoriser les friperies »**

- Est-ce à l'ambition d'une charte de Pnr ?

Ce n'est pas un enjeu mais c'est tout de même une action qui favorise le réemploi d'objet et peut permettre de répondre à des enjeux de sobriété.

« **Lever les a priori sur le Parc »**

- C'est important par rapport à l'institution
- A priori : on n'a rien le droit de faire dans un Parc

Est-ce à inscrire dans la charte réellement ?

« **Tester et encadrer le développement du photovoltaïque sur barrages »**

- Maintien de la biodiversité ?

Ce n'est en effet peut-être pas prioritaire, il est sans doute préférable de développer le photovoltaïque sur toiture en premier lieu.

Séance n°1 b du 25 octobre 2022 (18h)

« Faire une cartographie à l'échelle du Pilat des espaces susceptibles de faire l'objet d'une rénovation » (ERC)

- Est-ce utile ? n'avons-nous pas déjà cette connaissance nous les communes.
- Peut-être se concentrer sur la renaturation effective.
 - Travailler sur le comment – une cartographie ne va-t-elle pas conduire à favoriser la compensation ?
 - Échelle ? Le Pilat c'est trop grand – plutôt à l'échelle d'une commune / PLU
 - Et comment renaturer ? L'ingénierie du syndicat mixte devrait aider à accompagner cette renaturation
 - Est-on un territoire de compensation ?
 - Plutôt que de renaturer, laisser les espaces naturels en libre évolution, sans intervention humaine

Reste un débat

---> **Reformulation** : « Faire une cartographie à l'échelle du Pilat des espaces susceptibles de faire l'objet d'une renaturation »

« Adapter l'offre touristique aux nouvelles attentes »

- Clarifier les nouvelles attentes (les moduler) ? Et si ces attentes engendrent des problèmes environnementaux ?
 - Pas n'importe lesquelles
 - A préciser dans le respect du territoire et de ses ressources

---> **si le sujet est gardé il doit être précisé**

« Renoncer à la filière touristique neige »

- Tout dépend de ce que l'on entend par filière neige ?
 - Concerne le tourisme de proximité
 - S'occuper des habitants du Pilat avant les touristes
 - Pas un attrait pour les touristes de séjour
 - Pas de neige artificielle

---> **A préciser**

« Aménager des sites-portes d'accueil de haute qualité paysagère où déployer des actions variées de diversification d'une offre touristique (autre que les belvédères des crêts) »

- C'est quoi les sites-portes, pas clair ?
- Est-ce qu'il faut concentrer l'activité touristique en des points précis, même répartis ?
 - L'idée semble être de créer des zones d'accueil qui présentent l'offre de tourisme, et à partir desquelles on peut se rendre éventuellement sans voiture, à pied, en navette vers d'autres activités touristiques

---> **A préciser**

« A l'image des agences d'urbanisme ... faire du Parc une agence rurale du Pilat »

- C'est-à-dire ?
 - Mise à disposition de l'ingénierie du Parc contre rémunération
 - Mutualiser des moyens pour mener des études en conformité avec la charte au service des collectivités adhérentes au syndicat mixte du Parc

Les collectivités adhérentes bénéficient d'un pool de services minimaux mais peuvent accéder à des services à la carte en les rétribuant

---> **idée à retenir mais à exprimer plus clairement**

« Capitaliser sur les grandes itinérances pour venir et traverser le territoire »

- De quel type d'itinérance parlons-nous ?
- L'utilisation du terme « capitaliser » est curieuse

- Il s'agit d'itinérance en randonnée, trek, vélo ou cheval
- Capitaliser = profiter du fait que le Parc est traversé par des itinéraires de Grande Randonnée GR, par des véloroute voies vertes pour inciter les usagers de ces « infrastructures » à rester, consommer, revenir sur le Pilat
- ATTENTION : ne pas mettre des panneaux 4x3 sur les sentiers

--> **idée à retenir mais à exprimer plus clairement**

« Redonner à l'office du Tourisme Pilat sa vocation d'acteur pivot, de chef de file de la promotion de la Destination Pilat (des accords plus efficaces avec les autres OT dont le territoire n'est que pour partie concerné par le Parc) »

- Est-ce réaliste ?
 - L'important, c'est la promotion de la destination touristique Pilat
 - Intéressant qu'il n'y ait qu'un OT mais peut-on sortir /transcender les frontières administratives et ne pas tenir compte de ce qui est déjà en place
 - Éviter la confusion entre OT Pilat et Parc du Pilat

--> **l'idée serait donc plutôt Promouvoir la Destination Pilat dans un cadre coordonné entre Offices du Tourisme du territoire**

« Développer le système de recharge des vélos et des voitures électriques à partir d'énergie renouvelable »

- C'est une bonne idée, mais il serait bien aussi de promouvoir le développement des boucles ACC (auto consommation collective)
 - Boucles ACC = réseau complémentaire aujourd'hui sur un rayon de 10 km ou un diamètre de 20 km pour la mise en réseau entre producteurs d'énergie et consommateurs en lien avec ENEDIS
 - Nouvelle réglementation depuis 2021 qui permet de créer ces boucles
 - Une telle idée figure, parmi celles qui étaient à tirer au sort, sous l'intitulé « Créer des communautés énergétiques ». Elle a été émise en réunion du Comité syndical le 5 octobre

--> **A retenir**

« 100 % des rénovations est BBC et HQE en 2030 »

- On retarde d'une guerre sur les termes → il faut le faire mais plus vite
 - OUI, faire de la rénovation mais en étant plus ambitieux, au-delà de la norme
 - Comment inciter à aller plus loin ?
 - Mieux communiquer pour informer les citoyens des réglementations

--> **A retenir mais à reformuler**

« Expérimenter de nouvelles formes de démocratie »

- Vaste débat
 - ok pour inciter les signataires de la charte à cette expérimentation
 - Cela ne veut pas dire que l'on remet en question la démocratie représentative
 - Il est également important de redonner ces lettres de noblesse à cette démocratie représentative en préparant les jeunes à être les élus de demain.
 - Ce n'est pas avec notre démocratie actuelle que l'on relèvera les défis climatiques et écologiques
 - La démocratie participative répond aussi à la demande de certains habitants qui souhaitent s'investir au service de l'intérêt général
 - Plus de démocratie participative, sans agir au détriment de la démocratie représentative mais pour ramener les habitants/les jeunes dans la vie de leur territoire

--> **A retenir avec une contribution de tous les signataires de la charte**

En guise de conclusion

L'ossature de la charte ne semble pas devoir être remise en cause. Cependant, certaines dispositions sont peut-être encore trop généralistes et certaines idées d'actions mériteraient d'être élevées au rang de disposition. Le principal manque semble être celui relatif à la question du stockage carbone. La mesure 3.4 semble également incomplète. Le vocabulaire utilisé n'est pas toujours facilement compréhensible par tous. Il reste difficile de se projeter dans le futur. Étonnamment, ce sont les dispositions qui invitent à la prospective qui recueillent le moins de voix lorsque l'on travaille sur la priorisation. Les participants ont encore trop souvent tendance à considérer qu'ils écrivent la feuille de route du syndicat mixte du Parc alors qu'il s'agit d'écrire un projet de territoire auquel leur collectivité d'appartenance aura à contribuer.



Les visuels des productions des 2 séances d'atelier de co-écriture sont consultables via le lien suivant :

<https://www.calameo.com/read/000312671b7d1a119bedf?authid=l2bcEPwow1OB>